

## **FONDS DE PARTENARIAT POUR LE CARBONE FORESTIER (FCPF)**

### **HUITIÈME RÉUNION DU COMITÉ DES PARTICIPANTS**

**23-25 mars 2011**

**Dalat, Vietnam**

#### **Résolution PC/8/2011/5**

#### **Proposition pour la préparation à la REDD du Vietnam**

##### **Attendu que :**

1. Le 7 mars 2011, le Vietnam a soumis à l'Équipe de gestion du Fonds (FMT) une proposition pour la préparation à la REDD (Readiness Preparation Proposal, R-PP), dans sa version révisée, qui a été étudiée par un Panel consultatif technique (PCT), par un groupe de travail composé de membres du Comité des participants créé à cette fin et par la Banque mondiale ;
2. Lors de sa huitième réunion, le CP a examiné la R-PP conformément à la Section 11.1 (b) de la Charte instaurant le FCPF (Charte) ; et
3. Le CP a reconnu les efforts considérables déployés par le Vietnam et la grande qualité de sa R-PP.

##### **Le Comité des participants**

1. Décide d'accorder des fonds au Vietnam afin de lui permettre d'avancer dans sa préparation à la REDD.
2. Demande à cet effet :
  - i. au Vietnam de soumettre à la FMT une R-PP révisée (R-PP révisée) reflétant les points clés mis en lumière dans le rapport de synthèse de la FMT, joint en annexe à la présente résolution ;
  - ii. à la FMT de s'assurer que la R-PP révisée est complète, de la publier sur le site Internet du FCPF et d'informer le CP de sa mise à disposition ;

- iii. à la Banque mondiale, en sa qualité d'administrateur du Fonds de préparation (Administrateur), d'effectuer les activités de diligence raisonnable concernant notamment ses propres politiques et procédures opérationnelles, en collaboration étroite avec Vietnam, en vue de l'octroi d'un don d'un montant maximal de 3,6 millions de dollars US, conformément à la résolution PC/3/2009/4 ;
  
- iv. au Vietnam de tenir compte, dans sa préparation à la REDD, des points identifiés dans le cadre de l'évaluation de la R-PP par le PCT ainsi que ceux soulevés par le CP du FCPF lors de la présente réunion ; et
  
- v. au Vietnam de fournir au CP des comptes-rendus sur les progrès effectués conformément à la Section 6.3 (b) de la Charte et d'exercer ses responsabilités en vertu de l'Accord de don.

## **Annexe**

### **Rapport de synthèse rédigé par la FMT**

Le CP a remarqué le niveau important d'engagement manifesté dans le processus de formulation de la R-PP au Vietnam, qui s'est traduit par la production d'un document de grande qualité et très complet. Le CP a par ailleurs constaté que la R-PP constitue un excellent exemple offrant aux autres pays REDD+ la possibilité de tirer des enseignements de l'expérience du Vietnam et que la collaboration avec les pays voisins sur les questions transnationales et la surveillance des forêts donne l'occasion d'améliorer l'efficacité du programme REDD+ dans la région. Le CP a également salué l'intégration des avantages zéro émission de CO<sub>2</sub> dans le cadre de surveillance nationale, tout en identifiant des améliorations possibles dans la surveillance de la gouvernance REDD+, et a encouragé la promotion de liens entre les activités afférentes au programme REDD+ et le cadre stratégique national de lutte contre le changement climatique.

#### **Points clés**

Voici les points clés auxquels le Vietnam doit remédier avant de signer un Accord de don pour la préparation à la REDD avec l'Administrateur du Fonds de préparation :

1. Réviser la R-PP de façon à reconnaître explicitement le rôle des minorités ethniques en tant qu'acteurs et bénéficiaires importants des programmes de promotion de REDD+ au Vietnam.
2. Inclure la traduction en vietnamien de la R-PP définitive dans le cadre de la stratégie de communication et de sensibilisation en vue de la mise en œuvre du don.
3. Manifester la volonté d'entamer des pourparlers avec les pays voisins sur la collaboration au sujet du contrôle du commerce transfrontalier illégal de produits forestiers et identifier les options possibles pour progresser dans l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT) aux niveaux national et régional afin de minimiser les « fuites » subies par les interventions REDD+.